

Où sont passés les millions ?

Le patronat et le gouvernement, largement relayés par les médias, nous répètent à l'envi que « rémunérer le travail pénaliserait la compétitivité des entreprises » et que notre modèle social est un handicap dans la guerre économique mondiale.

Ils nous assènent cette pseudo « vérité » alors que les indicateurs économiques montrent que nos entreprises souffrent, avant tout, d'un manque d'investissements, d'une trop forte rémunération des actionnaires (+ 30 % encore en 2014), et d'une consommation en déclin faute d'emplois et de salaires corrects.



Mais le gouvernement, sourd aux alternatives proposées, par la CGT notamment, s'enferme dans une politique d'austérité pour les peuples et de gavage pour le patronat.

Avec le « pacte de responsabilité », c'est 41 milliards d'euros (au travers de réductions de cotisations sociales et de nouveaux crédits d'impôts comme le CICE) qui ont été offerts aux patrons sans aucune contrepartie. 41 milliards offert pour une promesse de création d'1 million d'emplois.... Un an après la mise en place de ce pacte on peut juger de l'efficacité de la politique menée : un chômage qui a continué sa progression (+ 9,7 % en 1 an en Loire-Atlantique avec, en avril 2015, 112 000 demandeurs d'emploi enregistrés pour notre département).



**EMPÊCHONS
LE MEDEF
DE FAIRE LA LOI**

Pour la CGT, il est impensable que l'on puisse continuer à déverser des milliards dans les caisses des entreprises, de manière indifférenciée entre TPE/PME d'une part, et entreprises du CAC 40 d'autre part, et quel que soit le secteur d'activité, soumis ou non à la concurrence mondiale. L'exemple d'Auchan est explicite : 44 millions d'euros de CICE versé en 2014 alors que la grande distribution n'est, par essence, pas touchée par la compétitivité mondiale car pas délocalisable. Et combien de création d'emplois avec ces millions ???

Oui aux aides publiques aux entreprises à condition qu'elles soient soumises à un contrôle rigoureux et qu'elles répondent à des objectifs précis de création d'emplois, d'investissements pour développer l'activité ou améliorer les conditions de travail....

Non aux cadeaux pour les actionnaires !

Non aux exonérations de cotisations sociales qui mettent en péril nos outils de protection sociale. **Oui à une nouvelle politique fiscale** plus juste et **oui à un combat sans concession contre la fraude fiscale** (estimée à 80 milliards d'euros par an de pertes pour l'Etat).

Pour sortir de l'ornière de la financiarisation de l'économie il est plus qu'urgent de s'attaquer au « coût du capital ».

Loi Macron, loi Rebsamen... Le gouvernement au service du Medef !

La loi Rebsamen sur le dialogue social et la loi Macron, loi fourre-tout passée en force par le gouvernement avec l'utilisation à deux reprises de l'article 49.3, et donc sans débat parlementaire, organisent :

- ✓ **de nouveaux cadeaux au patronat :**
ouverture des commerces le dimanche, travail de nuit, libéralisation du transport, double renouvellement du CDD...
- ✓ **la casse des moyens d'action, de défense et de protection des salariés :** fusion et réduction des prérogatives des comités d'entreprise et CHSCT, réduction des droits syndicaux, démantèlement des Prud'hommes et du code du travail, réduction des prérogatives et moyens de la médecine et de l'inspection du travail, facilitation des licenciements et forfaitisation des réparations de préjudice...

A quand la suppression des congés payés, la disparition du SMIC, le retour à la semaine de 60 heures... ?



lacgt44.fr/

**Les libertés et les profits pour eux,
L'austérité et les régressions pour nous,
Ça suffit !**



- **Mettre un terme à cette politique de destruction massive de nos conquies sociaux, c'est possible !**
- **Augmenter les salaires, les pensions et minima sociaux, développer l'emploi, réduire le temps de travail, c'est possible et nécessaire !**
- **Maintenir et développer les services publics pour le bien commun, c'est indispensable !**

**Avec la CGT, faisons entendre la voix
de la modernité et du progrès social !**

**Se rassembler est une force,
adhérez à la CGT**

BULLETIN DE CONTACT DE SYNDICALISATION

Je souhaite prendre contact me syndiquer

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Localité :

Tél. : Fax :

e-mail :

Entreprise :

Secteur d'activité :

Localité :

Bulletin à renvoyer à la cgt.



Union Départementale CGT 44
Maison des Syndicats
1, place de la Gare de l'État - C.P. n° 1
44276 NANTES cedex 2
Tél. : 02 28 08 29 80
ud44@cgt.fr



Union Locale NANTES
Maison des Syndicats
1, place de la Gare de l'État - C.P. n° 1
44276 NANTES cedex 2
Tél. : 02 28 08 29 60
union-locale@cgt-nantes.com

Union Locale SUD-LOIRE
16, rue Monnier - 44400 REZE
Tél. : 02 40 84 34 89
ulcgtreze@wanadoo.fr

Union Locale BASSE-LOIRE
Place des 12 Femmes en Colère
44220 COUÉRON - Tél. : 02 40 86 21 43
ulcgtbasseloire@gmail.com

Union Locale CARQUEFOU
Impasse de la Hache
44470 CARQUEFOU
Tél. : 02 40 30 32 45 -
Fax : 02 51 13 59 44
ul.cgt.carquefou@wanadoo.fr

Union Locale ST-HERBLAIN
42, rue de la Dutée
44800 SAINT-HERBLAIN
Tél. : 02 40 92 15 63
cgt.ul.stherblain@wanadoo.fr

Union Locale CHATEAUBRIANT
1, rue de la Gare
44110 CHATEAUBRIANT
Tél. : 02 40 81 04 82
unionlocale-cgt@orange.fr

Union Locale ANCENIS
Espace Corail
30, rue Francis Robert
44150 ANCENIS
Tél. : 02 40 96 07 09
ulcgtancenis@orange.fr

Union Locale ST NAZAIRE
Maison des Syndicats
4, rue Marceau
44600 SAINT-NAZAIRE
Tél. : 02 40 22 23 21
secretariat.cgt.saint-nazaire@wanadoo.fr

Union Locale BLAIN
1, chemin de la Prée
44130 BLAIN
02 40 87 07 12
ulcgtblain@gmail.com

Union Locale PAIMBOEUF
2 rue Pronzat
44560 PAIMBOEUF
Tél. 09 60 42 20 78
Fax 02 40 27 60 44
ul-cgt44560@orange.fr

Union Locale CLISSON
1, rue des Filatures
44190 CLISSON
Tél. : 02 28 01 84 41 - 06 40 21 71 39
unionlocalcgtclisson@orange.fr